

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2018

Présents : C. THOMAS - C. VISTE - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE-TOUSSAINT - N. ROUQUAIROL - I. DUMAS - B. GRYNFELTT - V. FRYDER-AMEE - L. MOULARD - R. CABANNES - A. MARTI - G. OUSTRY - C. BOUCHE - F. SEIGNOURELS DE PASTORS - E. TOURRETTE - A. HERNANDEZ - F. PIBAROT - F. LANGIN - A. VALENTIN - F. AIT OUARET - H. GRANIER

Mandats : V. FONTVIEILLE à C. BASTIER - H. CABANEL à F. LANGIN - R. BEAUCOURT à F. AIT OUARET - G. LABATUT à A. VALENTIN

Absente excusée : A. FLORIO

Au préalable M. Le Maire évoque le drame qui s'est déroulé à Trébes et indique que sur son initiative les drapeaux ont été mis en berne. Il désire que le Conseil Municipal rende hommage aux victimes et particulièrement au Lieutenant Colonel Beltrame qui a donné sa vie pour sauver un otage. Il demande une minute de silence en hommage aux 4 morts et 15 blessés.

Secrétaire de séance : Mme MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

I - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipale du 6 mars 2018

Le point I est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (4 voix contre : A. VALENTIN, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN, F. AIT OUARET, R. BEAUCOURT ayant donné mandat à F. AIT OUARET)

II - Eclairage public - Stade d'honneur - demande de subvention à Hérault Energies

C. BASTIER précise qu'il convient de changer l'éclairage public du stade d'honneur.

Le point II est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

III - Eclairage public - Stade d'honneur - demande de subvention au Conseil Départemental

C. BASTIER précise qu'il convient de changer l'éclairage public du stade d'honneur.

Le point III est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IV - Eclairage public - Stade d'honneur - demande de subvention au Conseil Régional

C. BASTIER précise qu'il convient de changer l'éclairage public du stade d'honneur.

Le point IV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

V - Eclairage public - Stade d'honneur - demande de subvention à la Fédération Française de Football

C. BASTIER précise qu'il convient de changer l'éclairage public du stade d'honneur.

Le point V est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VI - Eclairage public - Stade d'honneur - demande de subvention au titre de la DETR 2019

C. BASTIER précise qu'il convient de changer l'éclairage public du stade d'honneur.

Le point VI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VII - Cession parcelle AB 239 - Maison GRES

Le point VII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VIII - Cession parcelle BV 212 et BY 272 au domaine de la Baume

M. Le Maire montre en conseil les parcelles à céder au domaine de la Baume pour 1 002 €.

Le point VII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IX - FAEC - convention de partenariat

Le point IX est ajourné.

X - La Parenthèse - Convention relative au versement d'un fonds de concours spécifique à l'enseignement artistique à la commune de Servian

C. VISTE donne lecture de la note de synthèse.

Le point X est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XI - Budget annexe photovoltaïque - approbation du compte de gestion 2017

C. VISTE présente les résultats de clôture 2016 en fonctionnement et en investissement.
Le point XI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XII - Budget annexe photovoltaïque - approbation du compte administratif 2017

C. VISTE donne lecture des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement 2017.
Le point XII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XIII - Budget annexe photovoltaïque - affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Le point XIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XIV - Budget annexe photovoltaïque - vote du budget 2018

Le point XIV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XV - Vote des taux d'imposition locale 2018

Le point XV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XVI - Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Il est proposé une subvention annuelle de 350 000 €.

Le point XVI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XVII - Budget principal - approbation du compte de gestion 2017

C. VISTE commente les résultats cumulés de 2016 en section de fonctionnement et d'investissement.
Le point XVII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XVIII - Budget principal - approbation du compte administratif 2017

Le point XVIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XIX - Budget principal - affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Le point XIX est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XX - Budget principal - vote du budget 2018

Le point XX est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (8 abstentions : A. MARTI, F. LANGIN, A. VALENTIN, F. AIT OUARET, H. GRANIER, H. CABANEL ayant donné mandat à F. LANGIN, R. BEAUCOURT ayant donné mandat à F. AIT OUARET, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN)

XXI - Cimetière vieux - reprise d'une concession à l'état d'abandon

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

Le point XXI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XXII - Création de poste - adjoint technique principal 2^{ème} classe

N. ROUQUAIROL donne lecture de la note de synthèse.

Le point XXII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XXIII - Compte rendu de la délégation L2122-22 du code général des collectivités territoriales

M. le Maire informe le conseil municipal des décisions :

- 2018-002 : contrat d'entretien chaudière à gaz - FRED PLOMBERIE
- 2018-003 : adhésion Fédération des Comités des Fêtes de l'Hérault

XXIV - Questions diverses

- Groupe scolaire
- Inauguration gradins
- Motion LGV

La séance est levée à 20h45.